Conseil d'établissement de l'école Saint-Barthélemy

Procès-verbal de la réunion du mercredi 19 février 2020 - pavillon Sagard – 18h30 à 21h

1. Ouverture de l'assemblée

1.1. Présence et vérification du quorum

Étaient présents:

Josée Bélanger, enseignante, pavillon des Érables
Caterina Cianci, directrice-adjointe, pavillon Sagard
Marie-Lise Dion, parent, pavillon des Érables
Stéphanie Dion, parent, pavillon des Érables
Geneviève Dionne, parent, pavillons Sagard et des Érables
Jessie Duvivier, éducatrice au SDG, pavillon Sagard
Julie Gagnon, parent, pavillon Sagard
Isabelle Janisse, enseignante, pavillon Sagard
Wafa Kaddour, éducatrice au SDG, pavillon Sagard
Mélanie Montreuil, enseignante, pavillon Sagard
Nancy Martins, parent, pavillon des Érables
Élisa Montaruli, parent, pavillon Sagard
Marie-Josée Normandin, directrice
Laurent Phaneuf, éducateur au SDG, pavillon des Érables
Anne Plessis-Bélair, enseignante, pavillon des Érables
Solen Poirier, parent, pavillon Sagard

Étaient absents:

Stéphane Cantin, parent, pavillon Sagard
Sébastien Lanouette, parent, pavillon des Érables
Nadia Bourahla, enseignante, pavillon des Érables

Nancy Martins est nommée secrétaire de la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Aucune modification n'est proposée à l'ordre du jour.

Sur proposition de Josée Bélanger, appuyée par Laurent Phaneuf, l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

3. Invités de l'arrondissement – Sécurité autour des écoles

On accueille, MM. Jocelyn Jobidon et Alexis Ranger de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. M. Jobidon nous explique qu'il procède présentement à une tournée dans différentes écoles de l'arrondissement afin de discuter de sécurité. Il rappelle les différentes mesures mises en place dans les dernières années : ajout de saillies de trottoir, ajout de dos d'âne, ajout de panneaux d'arrêt et limite de vitesse fixée à 30km/h sur plusieurs rues résidentielles. Il souhaite entendre les différents intervenants sur leurs suggestions et propositions d'améliorations. Les membres et invités présents font les suggestions suivantes:

- Ajout de panneaux lumineux indiquant que c'est une zone scolaire.
- Ajout de panneaux lumineux indiquant la vitesse sur Jean-Talon. On note qu'entre De Lorimier et Sagard, les voitures accélèrent afin d'attraper le prochain feu vert.
- Il y aurait lieu de rallonger la durée du feu vert à l'intersection des rues Sagard et Jean-Talon. En effet, lorsque des groupes se déplacent entre les deux pavillons, les élèves doivent courir pour que tout le groupe puisse passer.
- Ajout d'un feu de circulation ou d'un panneau d'arrêt au coin Jean-Talon/Des Écores pour les piétons qui sortent de la station d'Iberville et qui souhaitent traverser vers le nord.
- Ajout d'un corridor cycliste sur Sagard pour que les personnes arrivant du sud puissent circuler à contre sens et profiter de la présence du brigadier.
- Ajout de saillies de trottoir sur la rue Sagard coin Everett.
- La rue Sagard pourrait être fermée à la hauteur du parc Gabriel-Sagard. Les résidents pourraient emprunter la rue Louis-Hémon et la ruelle qui se situe au sud du parc pour rejoindre leur domicile. Ainsi, les élèves pourraient circuler de façon plus sécuritaire entre la cour d'école et le parc.
- Plus de présence policière afin que les mesures déjà en place soient renforcées.

On remercie MM. Jobidon et Ranger qui quittent l'assemblée.

4. Invités: Fondation

MM. Dany Raymond et Sylvain Sentenne présentent le nouveau mode de financement pour les activités et différents projets de l'école. Ce dernier se veut plus flexible et plus adapté aux besoins de l'école.

Des dons provenant des activités récurrentes de la fondation (BBQ, cinéma lounge, potluck et spectacle de magie), jusqu'à 2 000$ serviront à appuyer les familles qui ne peuvent contribuer financièrement aux sorties et autres activités. De plus, jusqu'à

5 000$ seront alloués à différents projets qui seront choisis par un processus d'appel de projets et en collaboration avec la direction.

Puisque la fondation est maintenant un OSBL, on souhaite obtenir l'appui de grands donateurs. Ces dons qui devraient être plus importants financeront des projets de plus grande envergure qui sont à déterminer.

On remercie MM. Raymond et Sentenne qui quittent l'assemblée.

5. Questions du public

Avant de procéder aux questions du public, la présidente revient sur la lettre de démission de Mme Isabelle Gagnon datée du 5 février dont les membres ont pris connaissance préalablement à l'assemblée. Puisque Mme Solen Poirier est une substitut assidue, qu'elle a déjà une bonne connaissance des dossiers du CÉ puisqu'elle en a déjà été membre et parce qu'elle est parent Sagard au même titre que Mme Isabelle Gagnon, les membres conviennent de nommer Mme Solen Poirier, à titre de membre du CÉ.

Sur proposition d'Isabelle Janisse, appuyée par Jessie Duvivier, Mme Solen Poirier est nommée membre du CÉ jusqu'en juin 2020, soit la date de fin de mandat de Mme Isabelle Gagnon.

Les membres souhaitent remercier Mme Isabelle Gagnon pour son engagement, son temps et son énergie investis au CÉ depuis 2014. Ils souhaitent aussi souligner son souci d'approfondir ses recherches afin d'enrichir les discussions.

Au sujet des cours d'éducation à la sexualité, un membre mentionne qu'il y a beaucoup d'information pertinente pour les parents sur le site du ministère de l'Éducation. On demande à ce que ces liens soient envoyés aux parents. Un membre du personnel mentionne avoir débuté cet enseignement avec son groupe et que le tout c'est très bien déroulé.

6. Lecture et adoption du procès-verbal du 23 janvier 2020

On note que la version du PV qui a été acheminée aux membres n'est pas la plus récente.

Ce point est reporté.

7. Suivis au procès-verbal du 27 novembre 2019

Point 8.2

Les tests n'ont pas encore été faits à notre école. Pour ce qui est des filtres, ils ne sont

pas recommandés parce qu'il serait impossible de savoir combien de litres d'eau ont été filtrés et donc à quel moment il faudrait changer les filtres.

La directrice mentionne que les valves principales des deux pavillons ont été changées, mais on ne sait pas si c'est en lien avec le plomb.

8. Dossiers à adopter

Nihil.

9. Dossiers à approuver

9.1 Sorties éducatives et campagnes de financement

Les membres ont reçu le tableau suivant.

Sorties et activités Février

Sur proposition de Nancy Martins, appuyée par Solen Poirier, l'activité éducative est approuvée.

9.2 Transferts fonds 4 vers le fonds 9

Nihil.

9.3 Grille-matières

Les grilles-matières pour les deux pavillons ne présentent aucun changement par rapport à l'an dernier. La directrice mentionne qu'elle explore différentes solutions pour pouvoir offrir de l'éducation physique aux élèves du préscolaire.

GM Sagard

GM DesÉrables

Pour ce qui est de l'espagnol à Sagard, la directrice mentionne que la Progression des Apprentissage est terminée pour les niveaux 4, 5 et 6. On travaille maintenant à faire des liens avec le programme du secondaire. Elle mentionne que le poste a été jumelé avec l'enseignement de l'anglais, mais qu'il demeure difficile à combler. En effet, une enseignante qualifiée avait été trouvée, mais elle a quitté parce qu'elle trouvait la tâche trop lourde. Celle qui assure le poste présentement n'est pas légalement qualifiée.

Sur proposition de Nancy Martins, appuyée par Anne Plessis-Bélair, la grille-matière des deux pavillons est approuvée.

10. Sujets d'information

10.1 Loi 40

La direction mentionne que pour l'instant, l'adoption de la loi 40 ne change rien au quotidien des écoles. Elle mentionne que seules les personnes siégeant actuellement sur un Conseil d'établissement pourront postuler pour un siège au sein du Conseil d'administration l'année prochaine.

La représentante du comité de parents de la CSDM précise qu'il y aura sur le CA, 5 parents nommés par le comité de parents. Le territoire du centre de service sera divisé en 5 districts. Idéalement, les 5 parents nommés proviendront des 5 districts.

Pour ce qui est des questions qui étaient habituellement dirigées aux commissaires scolaires, on suggère de se tourner dorénavant vers les directeurs d'unité.

La loi prévoit aussi que le CÉ peut avoir des sous-comités de travail. Le CÉ aura aussi l'obligation de consulter les élèves, mais ce n'est pas clair dans quelles circonstances. Finalement, il n'y a aucune modification à la composition des CÉ.

10.2 Comité du service de garde

La première rencontre se tiendra le 25 février. Pour l'instant, il n'y a que des parents Sagard. On tentera de trouver des parents Des Érables aussi.

10.3 Projet éducatif suivi

Le personnel a eu une formation avec une conseillère pédagogique. La prochaine rencontre aura lieu le 25 février. On commencera à discuter des moyens pour améliorer la compétence « résoudre ».

10.4 Inspection Ville de Montréal

Une inspection a eu lieu au pavillon des Érables et les points suivants ont été soulevés:

1. La température des plats traiteurs n'était pas conforme au moment de les servir. Pour résoudre ce problème, l'heure de livraison a été modifiée.

2. Les éducateurs.trices devraient se couvrir les cheveux et porter un tablier lorsqu'ils coupent les fruits pour les collations. On équipera le SDG de filets et tabliers pour tout son personnel.

3. Le réfrigérateur qui est dans la toilette des filles doit être déplacé. Une fontaine sera retirée du côté du secrétariat pour que le réfrigérateur puisse être installé à sa place.

La directrice mentionne que la température des plats chauffés au micro-ondes n'a pas été testée, mais elle croit que ce sera fait lors d'une prochaine inspection. Au nombre de plats chauffés, il sera très difficile d'obtenir une température conforme pour tous les repas. Ainsi, on commence à considérer ne plus offrir ce service. La directrice mentionne qu'en revanche, le personnel du SDG pourrait utiliser ce temps pour développer des activités éducatives.

10.5 Fondation et Génie-arts

La directrice mentionne qu'à la suite de l'assouplissement de ses règles de financement, la fondation avait accepté de financer les projets Génie-arts. Toutefois, du financement du ministère nous est finalement parvenu pour ces projets. Ainsi, tous les projets génie-arts sont financés cette année.

Puisque le financement de la fondation n'est plus nécessaire, on soumettra un projet pour une fête de fin d'année.

La directrice a reçu la confirmation que le pavillon Des Érables pourrait devenir une école à vocation particulière avec son volet Génie-arts. Ainsi, une contribution des parents pourrait être demandée et la fondation pourrait aider les familles qui ne peuvent contribuer.

11. Sujets de consultation

11.1 Régie interne (suivi)

La rencontre du sous-comité est remise au mois de mai puisqu'on souhaite attendre de mieux comprendre les changements liés à la Loi 40.

11.2 Consultation sur la répartition des ressources

Le comité de répartition des ressources souhaite réviser les critères de répartition entre les établissements. Il doit toutefois d'abord procéder à une consultation. La directrice passe en revue toutes les questions de la consultation et fournit les explications permettant aux membres de comprendre les enjeux liés aux modifications des critères de répartition des ressources.

Certains membres expriment un inconfort quant au questionnaire. En effet, les questions ne sont pas claires. Ils jugent aussi ne pas avoir les connaissances nécessaires pour y répondre; il leur serait impossible de remplir le questionnaire sans se fier aux informations fournies par la directrice. On déplore aussi le court délai pour répondre à la consultation. Pour ces raisons certains membres souhaiteraient qu'on n'envoie pas le questionnaire. On procède donc à un vote. Il est décidé à majorité de l’envoyer. Le

questionnaire complété pendant la rencontre est donc envoyé séance tenante à la CSDM tout en y incluant un commentaire sur les points qui ont été déplorés par les membres.

11.3 Conférences pour les parents (sur les mathématiques et sur l'anxiété)

La directrice mentionne qu'il a été impossible de trouver une personne pour donner la formation « Comment aider mon enfant en maths ». Elle propose donc une conférence avec Dre Nadia sur l'anxiété des élèves face à l'erreur. Puisque l'anxiété est un problème qui touche les deux pavillons, les membres acceptent cette proposition. Cette conférence se donnera avant la mi-avril.

Avec le budget de perfectionnement du CÉ, on donnera la conférence Kid Power. Nancy s'occupera de communiquer avec cet organisme pour trouver une date en mai.

12. Tour de table

12.1 Représentante du comité de parents de la CSDM

Ce point a été traité en 10.1.

13. Varia

Nihil.

14. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21h36.